

FDS-92
Révisée le 9 juillet 2026

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page 1

SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

NOM DU PRODUIT: CPD CIPADITE® 25 PART "A"

FABRICANT/ FOURNISSEUR CPD Construction Products
219 Connie Crescent, Unit #13
Concord, Ontario Canada L4K 1L4
NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE 24 HR CANUTEC: (613) 996-6666
UTILISATION ET USAGE Injection époxy et résine d'ancrage.
DESCRIPTION DU PRODUIT: Adhésif résine époxy de faible viscosité.

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION DU PRODUIT Irritant pour la peau- Catégorie 2; Irritation grave des yeux- Catégorie 2A;
Sensibilisation de la peau- Catégorie 1



MENTION D'AVERTISSEMENT **ATTENTION**

DÉCLARATIONS DE DANGER H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une réaction cutanée allergique.
H320 Provoque une irritation des yeux.

CONSEILS DE PRUDENCE

PRÉVENTION P280 Porter des gants de protection / des vêtements / un équipement de protection des yeux.
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P264 Se laver soigneusement après manipulation.

INTERVENTION P308 + P311 Si exposé ou concerné: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P303+ P361+ P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau / douche. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
P333+ P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, si présentes et faciles à faire. Continuez à rincer.
P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Obtenez immédiatement un avis / une attention médicale.

AUTRES DANGERS Non disponible.
TOXICITÉ AIGUË INCONNUE Non disponible.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients dangereux	%	C.A.S.#	DL/50, Voie/ Espèce	CL/50 Voie/ Espèce
4,4-isopropylidène diphénol	60-100	25068-38-6	11400 mg/ Kg (Oral-Rat)	Pas disponible
Éther de 2-méthylphénylglycidyle	10-30	2210-79-9	4000 mg/ Kg (Oral-rat) > 2000 mg/ Kg (Dermique-Lapin)	1220ppm (rat -Inhalation)
D-Limonène	0,1-1,0	5989-27-5	4400 mg/ Kg (Oral-Rat) > 5000 mg/ Kg (Dermique-Lapin)	Pas disponible

FDS -92
Révisée le 9 juillet 2026

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page 2

SECTION 4: PREMIERS SOINS

PREMIERS SECOURS

CONTACT OCULAIRE	Rincer les yeux avec de l'eau tiède pendant au moins 15 minutes en gardant les paupières ouvertes. Si l'irritation persiste, consultez un médecin
CONTACT CUTANÉ	Laver à l'eau et au savon et enlever les vêtements contaminés. Lavez les vêtements séparément avant de les réutiliser. Si l'irritation persiste, consultez un médecin.
INHALATION	Retirer la victime à l'air frais. Consulter un médecin après une grosse exposition.
INGESTION	En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir. Rincer la bouche et appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Obtenir des soins médicaux.

LES PLUS IMPORTANT SYMPTÔMES ET EFFETS, AIGUS ET RETARDÉS

CONTACT OCULAIRE	Une légère irritation et une gêne peuvent provoquer un larmoiement excessif ou des lésions oculaires graves.
CONTACT CUTANÉ	Une irritation peut survenir. Un contact prolongé ou répété peut entraîner une sensibilisation cutanée et une dermatite.
INHALATION	L'inhalation prolongée peut entraîner une irritation des voies respiratoires, toux.
INGESTION	L'ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et de la diarrhée.
ATTENTION MÉDICALE IMMÉDIATE ET TRAITEMENT SPÉCIAL NÉCESSAIRE	Traiter symptomatiquement.

SECTION 5: PROCÉDÉS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

AGENTS D'EXTINCTION APPROPRIÉS	Dioxyde de carbone (CO ₂), poudre chimique sèche ou mousse d'alcool.
AGENTS D'EXTINCTION INAPPROPRIÉS ...	Ne pas utiliser un jet d'eau solide, car il pourrait se disperser et propager le feu.
DANGERS PARTICULIERS RÉSULTANT DE LA SUBSTANCE OU MÉLANGE	La pression dans les récipients scellés peut augmenter sous l'influence de la chaleur.
CLASSIFICATION D'INFLAMMABILITÉ	Non inflammable.
PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX ..	Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et différents hydrocarbures.
ÉQUIPEMENT DE PROTECTION SPÉCIAL POUR LUTTE CONTRE L'INCENDIE	Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, y compris un manteau ignifuge, un casque avec écran facial, des gants, des bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, porter un appareil respiratoire autonome approuvé et des vêtements étanches.
PROCÉDURES SPÉCIALES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE	Déplacer les récipients de la zone d'incendie si cela peut être fait sans danger. Refroidir les récipients fermés exposés au feu avec de l'eau pulvérisée. Ne pas laisser l'eau s'écouler de la lutte contre l'incendie pour entrer dans les égouts ou les cours d'eau. Diguer pour le contrôle de l'eau.

SECTION 6: MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

PRÉCAUTIONS PERSONNELLES	Gardez les gens loin de et contre le déversement ou la fuite. Restreindre l'accès à la zone jusqu'à la fin du nettoyage. Porter un équipement de protection approprié. Reportez-vous aux mesures de protection énumérées dans les sections 7 et 8.
PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES	Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau et le sol.
CONFINEMENT ET NETTOYAGE	Ventiler la zone. Supprimer toute source d'incendie potentiel. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Pour les liquides déversés, absorber avec un matériau inerte et non combustible tel que du sable, puis placer dans des récipients appropriés. La matière absorbante contaminée peut présenter le même risque que le produit déversé. Contactez les autorités locales compétentes. Reportez-vous à la section 13 pour l'élimination des matériaux contaminés.

FDS -92
Révisée le 9 juillet 2026

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page 3

**PROCÉDURES DE RÉPONSE SPÉCIALES
EN CAS DE DÉVERSEMENT**

Si un déversement dépassant la quantité à déclarer de l'EPA est effectué dans l'environnement, aviser immédiatement le centre d'intervention national aux États-Unis (1-800-424-8802) US CERCLA Quantité à déclarer (QR): Aucune connue.

SECTION 07: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

**PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE
MANIPULATION SANS DANGER**

Obtenir des instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Les personnes présentant un eczéma cutané récurrent ou des problèmes de sensibilisation devraient être exclues du travail avec ce produit. Après une fois qu'une personne est sensibilisée, aucune autre exposition au cela matériel ne devrait être autorisée. Assurer une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection approprié pendant la manipulation. Porter des gants / vêtements de protection et une protection pour les yeux / le visage. Éviter de respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur et des flammes extrêmes. Tenir à l'écart des incompatibles. Gardez les containers fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Les récipients vides retiennent les résidus (liquide / vapeur) et peuvent être dangereux.

CONDITIONS DE STOCKAGE SÛR

Conserver dans un endroit frais / bien ventilé et fermé à clé. La zone de stockage doit être clairement identifiée, libre d'obstruction et accessible seulement à du personnel autorisé. Inspectez périodiquement pour des dommages ou des fuites.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE

	<u>ACGIH TLV</u>		<u>OSHA PEL</u>	
	<u>TWA</u>	<u>STEL</u>	<u>PEL</u>	<u>STEL</u>
D-LIMONENE	30 ppm (peau)	P/D	P/D	P/D

CONTRÔLE D'INGÉNIERIE APPROPRIÉ

Assurer une ventilation adéquate. Appliquer des mesures techniques pour se conformer aux limites d'exposition professionnelle. Lorsque cela est raisonnablement possible, cela devrait être réalisé en utilisant une ventilation aspirante locale et une bonne extraction générale. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE :

PROTECTION RESPIRATOIRE

Si les concentrations dans l'air dépassent la limite d'exposition permise ou ne sont pas connues, utiliser des appareils respiratoires approuvés par NIOSH. Les respirateurs doivent être choisis en fonction de la forme et de la concentration des contaminants dans l'air, et conformément à la norme OSHA (29CFR 1910.134) ou CSA Z94.4-02. Les respirateurs à cartouche de protection contre les vapeurs organiques approuvés par NIOSH sont recommandés. Des conseils devraient être demandés aux spécialistes de la protection respiratoire.

PROTECTION DE LA PEAU

Porter des gants / vêtements de protection. L'aptitude à un lieu de travail spécifique devrait être discutée avec les producteurs des gants de protection. Porter des vêtements et des bottes résistants.

PROTECTION DES YEUX / DU VISAGE

Porter une protection oculaire / faciale selon le cas: Lunettes de sécurité avec protections latérales ou des lunettes de sécurité bien ajustées.

AUTRE ÉQUIPEMENT DE PROTECTION

Des postes de lavage oculaire portatifs devraient être disponibles sur tous les sites d'emplois. D'autres équipements peuvent être requis selon les normes du lieu de travail.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES D'HYGIÈNE :

Éviter de respirer les fumées et les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver soigneusement après manipulation. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Les vêtements contaminés ne doivent pas être autorisés à sortir du lieu de travail.

FDS -92
Révisée le 9 juillet 2026

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Page 4
SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES		
ÉTAT PHYSIQUE/ ASPECT	Liquide couleur de paille pâle	
ODEUR	Douce hydrocarbure	
SEUIL DE L'ODEUR	Pas disponible	
pH NIVEAU	Pas disponible	
POINT DE FUSION / CONGELATION	Pas disponible	
POINT D'ÉCLAIR :	>150°C (>302°F) T.C.F.	
TAUX D'ÉVAPORATION	Pas disponible	
PRESSION DE VAPEUR	Pas disponible	
VISCOSITÉ	600 cPs	
DENSITÉ DE VAPEUR (AIR = 1)	N'est pas applicable	
GRAVITÉ SPÉCIFIQUE @ 20 ° C (68 ° F)	1,11	
POINT D'ÉBULLITION	Non disponible	
SOLUBILITÉ DANS L'EAU	Insoluble	
% VOLATILE	10 grammes / L	
CARACTÉRISTIQUES DES PARTICULES ...	Aucune donnée disponible	
SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ		
RÉACTIVITÉ	Pas normalement réactif.	
STABILITÉ CHIMIQUE	Stable dans des conditions normales.	
RÉACTIONS DANGEREUSES POSSIBLES ...	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.	
CONDITIONS À ÉVITER	Évitez les sources directes de chaleur. Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate. Éviter le contact avec des matériaux incompatibles.	
MATÉRIAUX INCOMPATIBLES	Agents oxydants forts; Acides forts; Bases fortes.	
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX	Se reporter aux produits de combustion dangereux, section 5.	
SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUE		
VOIES D'EXPOSITION PROBABLES	Inhalation, contact avec la peau et les yeux, ingestion.	
SIGNES ET SYMPTÔMES D'EXPOSITION		
INHALATION	Irritant respiratoire léger. Peut causer de la toux et des difficultés respiratoires.	
INGESTION	L'ingestion peut provoquer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et de la diarrhée.	
CONTACT AVEC LA PEAU	Peut provoquer une légère irritation de la peau. Un contact direct avec la peau peut provoquer une rougeur temporaire.	
CONTACT AVEC LES YEUX	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation passagère légère. L'exposition peut provoquer une irritation temporaire, une rougeur ou une gêne.	
EFFETS CHRONIQUES SUR LA SANTÉ	Aucun connu.	
MUTAGÉNICITÉ	Ne devrait pas être mutagène.	
CARCINOGENICITÉ	Ce produit n'est pas listé par NTP, IARC ou réglementé par l'OSHA comme étant cancérogène.	
EFFETS SUR LA REPRODUCTION	Non classé sur la base des informations disponibles.	
SENSIBILISATION AU CE MATÉRIEL	Ce matériau est classé comme dangereux selon la réglementation US OSHA (29 CFR1910.1200) (Hazcom2012) et les règlements canadiens SIMDUT (dangereux Règlement sur les produits) (SIMDUT 2015) Classification: Sensibilisation cutanée-Catégorie 1- Peut provoquer une réaction cutanée allergique. Ne devrait pas être un sensibilisant respiratoire.	
EFFETS SPÉCIFIQUES D'ORGANES CIBLES:	Non classé comme toxicité spécifique pour un organe cible - exposition unique Non classé comme toxicité spécifique pour un organe cible - exposition répétée.	
CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES		
PAR SUREXPOSITION	Troubles cutanés, oculaires et respiratoires préexistants.	
DONNÉES TOXICOLOGIQUES	Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.	
INGRÉDIENTS DONNÉES DL50 / CL50	Voir la section 3.	

FDS -92
Révisée le 9 juillet 2026

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Page 5
SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES		
ÉCOTOXICOLOGIE	Aucune donnée n'est disponible pour le produit lui-même. Cependant, certains ingrédients figurant dans la composition chimique sont toxiques pour la vie aquatique et ont un effet à long terme. Par conséquent, le produit ne devrait pas pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau, ni se déposer là où il pourrait affecter les eaux souterraines ou de surface.	
PERSISTANCE ET DÉGRADATION	Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.	
POTENTIEL DE BIOACCUMALATION	Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.	
MOBILITÉ DANS LE SOL	Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.	
SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT		
ÉLIMINATION DU PRODUIT	Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de la sécurité. Se reporter aux mesures de protection énumérées dans les sections 7- 8.	
ÉLIMINATION DES DÉCHETS	Éliminer conformément à toutes les réglementations fédérales, provinciales et locales applicables.	
SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT		
CLASSIFICATION TMD	Non réglementé.	
SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION		
CLASSIFICATION SIMDUT	Classe D Division 2, Subdivision A & B.	
CPR (CANADA) CONFORMITÉ	Répond à toutes les exigences.	
SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS		
ACGIH	American Confederation of Governmental Industrial Hygienists	
IARC.....	International Agency for Research on Cancer	
NTP.....	National Toxicology Program	
STEL	Short Term Exposure Limit	
PEL	Permissible Exposure Limit	
TLV-TWA	Threshold Limit Value - Time-Weighted Average	
OSHA	Occupational Safety and Health Administration	
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health	
MSHA	Mine Safety and Health Administration	
CPR	Controlled Products Regulations	
CAS	Chemical Abstracts Service	
PPE	Personal Protection Equipment	
P/D	Pas disponible	
PREPARÉ PAR	Camelia Gardo	
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE.....	(905) 669-5013	
DATE DE PRÉPARATION	9 juillet 2026	
L'information ci-dessus concerne ce produit selon sa présente formulation, et est déterminée selon l'information disponible en ce moment. L'ajout de réducteur ou d'autres additifs à ce produit peut substantiellement altérer la composition et le danger du produit. Puisque les conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle, nous ne faisons aucune garantie, exprès ou implicite, et n'assumons aucune responsabilité en fonction de n'importe quelle utilisation avec cette information.		